



Paris, le 2 décembre 2015

Création de Directions Régionales et Départementales de la Jeunesse, des Sports, et de la Cohésion Sociale (et on a échappé de justesse au volet « Protection des Populations » en Bretagne !)

Une appellation qui pourrait faire rire... mais pas les agents !

Le conseil des ministres du 31 juillet 2015, sans aucun préavis de quelle que nature que ce soit, a **validé la création des DR-D-JSCS (PP)** visant selon l'administration à « renforcer et optimiser le réseau jeunesse sports et cohésion sociale ».

Derrière cet affichage de façade, se cache **la création d'un objet hybride, modulaire et totalement illisible pour les agents et les citoyens** qui auront bien du mal à comprendre cette désorganisation organisée de l'État territorial... eux à qui on n'a pas laissé le temps de comprendre la « Réate 2010 » !

Se cachent aussi **des objectifs de réduction des effectifs** gagés sur des gains supposés sur les missions supports via mutualisation (on sait ce qu'il en est par ailleurs)... voire de faire **remonter l'interministérialité du niveau départemental au niveau régional** via extension induite des SIDSIC !

A ce stade :

- qui peut croire ou laisser croire que cette nouvelle créature administrative issue de l'imagination fertile des savants fous de la réforme territoriale, **répondre un tant soit peu à une réflexion sur la conduite des missions jeunesse et sports et cohésion sociale ?**
- qui est capable d'expliquer **comment ce techno-mécano-administratif est censé fonctionner** en interne et vis à vis de ses partenaires ?
- qui peut justifier **la précipitation et la violence de sa mise en place** vis à vis des agents destinés la constituer ?

Face aux questions concrètes portées par FO à l'occasion des dernières réunions, **l'administration a été amenée à reconnaître l'ampleur des sujets fondamentaux restant à traiter.**

Conclusion : de vastes chantiers restent à ouvrir (fonctionnement/management, dialogue social, interdépartementalité, moyens supports...), **mais ce sera après inauguration de « la chose » !**

Pour FO, **une preuve de plus de la précipitation suivant laquelle est conduite la réforme territoriale** : « prenons des décisions à l'emporte pièce et réfléchissons après à ce que ça entraîne... de toute façon ce seront les agents qui assumeront ! ». **Des agents à qui l'on demande de signer un chèque en blanc dès le 1^{er} janvier 2016 !**

Dans ce contexte, et au vu des positions exprimées par ses représentants dans les instances locales, FO refuse de participer plus avant à cette mascarade de dialogue social, et a donc décidé de boycotter le CT des DDI du 3 décembre 2015, au cours duquel devait être présenté le projet de décret instituant les DRDJSCS.

En savoir plus :

- document transmis par l'administration à l'occasion du CT des DDI du 24 septembre 2015 accessible [ici](#) et les positions portées par FO [ici](#)
- diaporama présenté en groupe de travail du 18 novembre 2015 disponible [ici](#)
- projet de décret soumis à l'avis du CT des DDI 3 décembre 2015 disponible [ici](#)

Fédération de l'Administration Générale de l'État – contact@fagefo.fr

Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – fnefcfp@fo-fnefcfp.fr

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@feets-fo.fr

Fédération des Finances – fo.finances@orange.fr

46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris